

SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2023

Délibération mise en ligne le 10.02.2023 sur le site internet de la Ville de Libourne

23-02-027

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal : 35

Date de convocation : 26 janvier 2023

L'an deux mille vingt trois, le deux février à 19 H 00, le conseil municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Christophe-Luc ROBIN, Adjoint, Sandy CHAUXEAU, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Denis SIRDEY, Adjoint, Marie-Sophie BERNADEAU, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Gabi HÖPER, Conseillère municipale déléguée, Laurent KERMABON, Conseiller municipal délégué, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Jean-François LE STRAT, Conseiller municipal délégué, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Michel GALAND, Conseiller municipal délégué, Bilal HALHOUL, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère municipale déléguée, Daniel BEAUFILS, Conseiller municipal délégué, Bénédicte GUICHON, Conseillère municipale déléguée, Antoine LE NY, Conseiller municipal délégué, Christophe DARDENNE, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Pierre PRUNIS, Conseiller municipal délégué

Absents :

Marie-Antoinette DALLAIS, Gonzague MALHERBE, Emmanuelle MERIT

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Baptiste ROUSSEAU pouvoir à Laurence ROUEDE, Marie-Noëlle LAVIE pouvoir à Monique JULIEN, Karine BERRUEL pouvoir à Marie-Sophie BERNADEAU, Juliette HEURTEBIS pouvoir à Philippe BUISSON, Edwige NOMDEDEU pouvoir à Christophe DARDENNE, Laurence GARREAU pouvoir à Agnès SEJOURNET

Monsieur Antoine LE NY a été nommé secrétaire de séance

ENVIRONNEMENT

**DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT LOCAL (DSIL) 2023 « FONDS VERT » -
DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UNE BALAYEUSE ÉLECTRIQUE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la convention « Action Cœur de Ville » signée avec l'État et ses partenaires le 28 septembre 2018, reconnue Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) par arrêté préfectoral en date du 6 janvier 2020 et avenantée le 12 décembre 2020,

Vu le Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) signé par le PETR du Grand Libournais le 24 novembre 2021,

Considérant le projet urbain « Libourne 2025 – la Confluente », déployé depuis 2016,

Considérant le déploiement du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires dit « Fonds vert », mis en place par le gouvernement pour faire face aux problématiques environnementales et à l'adaptation au changement climatique,

Considérant que les projets soutenus dans ce cadre particulier doivent être écologiques, notamment l'axe 1 « Renforcer la performance environnementale, la décarbonation et les économies d'énergie,

Considérant que ces projets doivent être prêts à démarrer rapidement,

Considérant que l'un des équipements nécessaires à la propreté de la ville est arrivé en fin de vie et que c'est l'occasion de le remplacer par un matériel plus performant, moins bruyant et décarboné,

Considérant le coût de cette acquisition estimé à 238 986,91€ HT,

Considérant le calendrier prévisionnel d'acquisition en 2023,

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération :

Budget prévisionnel de l'opération : 238 986,91 HT				
Dépenses		Recettes		
Achat	238 986,91 €	DSIL Fonds Vert	119 493,46 €	50%
		Autofinancement	119 493,45 €	50%
Total	238 986,91 €	Total	238 986,91 €	100%

Après en avoir délibéré,
 Et à l'unanimité (32 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement prévisionnel

- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter au titre de la DSIL 2023 « Fonds vert » un soutien financier à hauteur de 50 % du montant HT de l'opération, soit 119 493,46 € dans le cadre de l'opération précitée

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 08.02.2023 et de la publication, le 10.02.2023
 Fait à Libourne
 Le Maire,
 Philippe BUISSON



Pour expédition conforme
 Philippe BUISSON, Maire
 de la Ville de Libourne